

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 FEVRIER 2019.

**Le jeudi 28 février 2019 à vingt heures**, le Conseil municipal de la commune de SAINT-PABU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Loïc GUEGANTON, Maire.

**Date de la convocation** : le vendredi 22 février 2019.

**Etaient présents l'ensemble des conseillers municipaux en exercice**, à l'exception de Madame Nadège HAVET qui a donné pouvoir à Monsieur Daniel IMPIERI, de Monsieur André BEGOC qui a donné pouvoir à Monsieur Loïc GUEGANTON, de Monsieur Hervé KERGUIDUFF qui a donné pouvoir à Madame Mariette GELEBART, de Madame Laurence CORNEC qui a donné pouvoir à Madame Claudie LE ROUX.

Madame Claudie LE NEL a été désignée en qualité de **secrétaire de séance**.

## 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2018

La séance ouverte, le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal en date du 19 décembre 2018 est soumis à l'approbation des Conseillers municipaux. Approbation unanime.

## 2. PROPOSITION DE TOPONYMIE POUR LES DENOMINATIONS DES VOIES ET LIEUX-DITS (Madame HAVET est arrivée au cours de la discussion sur ce point n°2)

Lors de la commission Communication du 19 février 2018, il a été décidé, suite aux recherches faites par l'Office de la langue bretonne, de constituer un groupe de travail chargé de faire des propositions sur la toponymie des rues et lieux-dits sur la Commune, et composé de membres volontaires de la Commission et de bretonnants connaissant la commune de longue date, qui ont mené des recherches sur la toponymie dans les cadastres anciens et plus récents. Le groupe de travail s'est réuni 4 fois et lors de la commission Communication du 24 janvier 2019, les membres de ce groupe de travail ont présenté les fruits de leurs recherches.

Madame GELEBART explique qu'il s'agit d'harmoniser l'écriture de noms de rues et lieux-dits et de figer une orthographe sur laquelle on pourra se référencer lors du renouvellement des panneaux de signalisation, de la diffusion de cartes communales... Ces noms seront remontés au Système d'Information Géographique (SIG) du Pays de Brest afin d'être intégrés aux futures cartographies.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de valider l'écriture selon la liste présentée ci-dessous :

<u>Liste des rues</u>			
Hameau de l'Aber	Impasse de Penkear	Rue d'Erleac'h	Rue de Mezmerot
Hameau du Bous	Impasse de Poulloc	Rue de Garo	Rue de Morgant
Hameau des Fornigou	Impasse de Ruellou	Rue de Goarem Vraz	Rue de Park Braz
Hameau de Kerviliou	Impasse de Steredenn Vor	Rue de Guenioc	Rue du Passage
Hameau de Korn ar Gazel	Impasse de Tariéc	Rue des Îles	Rue de Penn ar Prat
Hameau du Libenter	Impasse de Traon Bian	Rue de Kastel ar Big	Rue de Penven
Hameau de Mestével	Place de Tevenn ar Reut	Rue de Keravel	Rue du Reut
Hameau de Pladenn	Pointe de Kervigorn	Rue de Kerguinou	Rue de Roc'h Wenn
Impasse d'Avel Vor	Rue de l'Aber Benoît	Rue de Kertanguy	Rue du Ruellou
Impasse de Beg An Enez	Rue d'Avel Vor	Rue de Kervasdoue	Rue du Stade
Impasse du Garrec	Rue de Bel Air	Rue de Kervigorn	Rue du Stellac'h
Impasse de Gueledigou	Rue de Benniget	Rue de Kervodez	Rue Tanguy Jacob
Impasse de l'Hermine	Rue du Bous	Rue de Korn ar Gazel	Rue de Tariéc
Impasse de Kerhuel	Rue du Bourg	Rue du Kosker	Rue de Tevenn ar Reut
Impasse de Kuzulvad	Rue de Brenduff	Rue de Kuzulvad	Rue de Trevoc'h
Impasse d'Odevenn	Rue du Budou	Rue de Landegarou	Rue de Ti Arvor
Impasse de Park Braz	Rue du Château d'Eau	Rue du Libenter	Rue de Ti Mean
	Rue des Coquelicots	Rue de Menez Bian	

<u>Liste des lieux-dits</u>			
Boulac'h	Kerguinou	Morgant	Poulloupri
Danvad	Kerhornou	Le Passage/ An Treiz (double appellation)	Porz ar Vilin
Erlizen	Kerlagadoc	Odevenn	Prat ar Vilin
Ganaoc	Kermerien	Penkear	Recevean/Resevean (double écriture)
Garrec	Kerouant	Penn al Liorzou	Reut
Gueledigou	Kervenann	Penn ar Park	Roz Marc'hant
Kastel ar Big	Kosker	Penn ar Pont	Ruzulan
Keraskoul	Koulouarn	Penn ar Prat	Sant-Ibilio
Kerdonval	Kroaz ar Marzin	Penn ar Vali	Streat Veur
Kergleuchou	Kroaz ar Pellen	Pont ar Roudouz	Toulran
Kergleuz	Kroaz Tanguy	Porz an Eskop	Toultreaz
Kerglidi	Mezdrezoc	Poullédan	Traon Bouzar
Kergrac'h	Meznaod	Poulloc	Vilar
	Mezou Fouannoc		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 11 voix pour, 1 abstention (Mikaël LE DUFF), 3 voix contre (Nadège HAVET, Daniel IMPIERI, Catherine VIGNON), Loïc JEZEQUEL, Morgane LAOT, Patrick DROUET, Eric TANGUY n'ayant pas pris part au vote car ayant quitté la séance avant le vote, de valider l'écriture des rues et lieux-dits selon la liste présentée ci-dessus.

### **3. POSITIONNEMENT SUR LE PROJET ECOLE-SALLE MULTI-ACTIVITES**

Suite à la Commission d'Appel d'Offres du jeudi 14 février 2019 au cours de laquelle l'analyse des offres relatives aux marchés de travaux pour l'école et la salle multi-activités a été présentée, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de se positionner sur le projet de construction d'une école (tranche ferme) et d'une salle multi-activités (tranche conditionnelle).

Monsieur le Maire présente les principaux enjeux financiers liés à ce projet sur les 3 prochaines années et l'intérêt de lancer la construction de la salle multi-activités en même temps que ceux de l'école : frais mutualisés pour les 2 chantiers, économie de près de 32 000 € / an en transport scolaire (les écoles vers les salles de sports...).

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil Municipal décide, d'autoriser Monsieur le Maire à affermer la tranche conditionnelle, afin de construire la salle multi-activités en même temps que la nouvelle école.

### **4. COMPTE DE GESTION 2018 – COMMUNE DE SAINT PABU**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2018 du budget communal dressé par Madame Sandrine OLIVIER, Receveur municipal.

### **5. COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – COMMUNE DE SAINT PABU**

Monsieur David BRIANT, Adjoint au Maire délégué aux Finances, a présenté le Compte administratif 2018 du budget de la Commune, puis Madame Nadège HAVET, 1<sup>ère</sup> adjointe, l'a soumis au vote du Conseil municipal, Monsieur le Maire devant sortir de la salle lors des votes du compte administratif. Le vote a donné le résultat suivant : 13 voix pour.

	Report de 2017	Opérations de l'exercice 2018			Résultats à la clôture de l'exercice 2018	
		Dépenses	Recettes	Résultat	Déficit	Excédent
<b>Fonctionnement</b>	35 317,45	1 341 716,75	1 754 803,91	413 087,16		448 404,61
<b>Investissement</b>	217 337,91	3 022 895,14	3 323 350,37	300 455,23		517 793,14

### **6. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : TARIF POUR LES TERRASSES DE COMMERCES**

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil Municipal décide de suivre la proposition de la Commission Finances du 7 février 2019 et de fixer à 2 € par an le mètre carré des terrasses installées par les commerçants sur le domaine public communal.

### **7. PROPOSITION D'ACQUISITION D'UNE LICENCE IV**

Par jugement en date du 2 octobre 2018, le Tribunal de Commerce de Brest a prononcé la liquidation judiciaire de Monsieur Yannick GARNOTEL et a nommé la SELARL Paul LAURENT aux fonctions de liquidateur.

Es-qualités, Maître LAURENT est chargé de procéder à la vente de la licence IV attachée au bar, restaurant, pizzeria Le Charabanc et n'est pas opposé à une vente amiable.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil Municipal décide de faire une proposition d'achat à hauteur de 4 100 € pour la licence IV, et ce afin que cette licence reste sur la Commune.

### **8. COURSE AVEL VOR 2019 : VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Le club sportif, Avel Vor Football, organise dimanche 7 avril 2019 au matin des épreuves de courses pédestres sur les routes et sentiers de la Commune. Il s'agira de 2 courses nature de 10 et 18 km qui passeront par les routes, chemins et plages de Saint-Pabu.

Ce projet a demandé au club de faire appel à de nombreux partenaires qui lui ont permis de réunir la somme de 2 100 € fin décembre 2018. Le budget prévisionnel de l'évènement est estimé à 3 000 €. Aussi, afin de sécuriser leur volet financier, le club a sollicité une demande de subvention exceptionnelle auprès de la Commune.

Comme étudié par la Commission Finances du 7 février dernier, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € au club sportif Avel Vor Football dans le cadre de l'organisation de leur course du 7 avril 2019. Unanimité.

### **9. PARTICIPATION FINANCIERE AUX TRETEAUX CHANTANTS 2019**

Suite à la présentation par Madame Mariette GELEBART, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de valider la participation financière de la Commune de SAINT-PABU à hauteur de 315,75 € (2 105 habitants x 0,15 €) par habitant pour les Tréteaux Chantants 2019.

### **10. PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU PRINTEMPS DES ABERS 2019**

En 2019, Madame GELEBART rappelle que les spectacles sont programmés à Kersaint-Plabennec (dimanche 5 mai), Plouvien (dimanche 19 mai), Coat-Méal (dimanche 2 juin) et Plabennec (dimanche 16 juin).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 15 voix pour, de valider la participation financière de la Commune de SAINT PABU à hauteur de 694,65 € (2 105 habitants au 01/01/2018 \* 0,33€) à l'édition 2019 du Printemps des Arts de la Rue.